



ISSN 1961-9472

ISSN en ligne 2257-8404

Égalité des sexes selon les politiques éducatives : analyse épistémologique de *l'École des femmes* de Molière

Ebru Eren

Université Yeditepe, Turquie

ebru.eren@yeditepe.edu.tr

<https://orcid.org/0000-0002-3482-0504>

Reçu le 18-07-2022 / Évalué le 28-10-2022 / Accepté le 26-11-2022

Résumé

Le présent travail étudie la question cruciale de l'égalité des sexes dans le cadre des politiques éducatives : les notions principales de « politique éducative » et d'« égalité des sexes » seront abordées dans leur rapport de causalité et donc dans la même problématique de recherche. Supposant que les politiques éducatives sont inévitablement axées sur l'égalité des sexes, nous nous sommes appuyée sur l'analyse épistémologique de la fameuse comédie de mœurs de Molière, intitulée *l'École des femmes* (1662), critique importante sur l'éducation des femmes de l'époque et nouvelle image donnée à la condition féminine revendiquant certainement l'égalité entre l'homme et la femme dans une visée pédagogique : « faudrait-il éduquer les femmes pour assurer l'égalité des sexes ou promouvoir la domination masculine pour renforcer l'inégalité des sexes ? ». Cette analyse nous semble très importante dans la mesure où elle nous permettra à travers une lecture analytique mais reposant sur des fondements épistémologiques de la recherche, de nous questionner sur l'évolution et les limites de la notion d'égalité des sexes dans le cadre des politiques éducatives d'un contexte donné.

Mots-clés : politique éducative, égalité des sexes, *École des femmes*, Molière, analyse épistémologique

Eğitim politikaları çerçevesinde toplumsal cinsiyet eşitliği: Molière'in *Kadınlar Mektebi*'nin epistemolojik incelemesi

Özet

Söz konusu çalışma, toplumsal cinsiyet eşitliği sorununu eğitim politikaları bağlamında değerlendirmektedir: "Eğitim politikası" ile "toplumsal cinsiyet eşitliği" arasında olan nedensel ilişki dolayısıyla bu iki temel kavram aynı araştırma sorun-salında ele alınmaktadır. Eğitim politikalarının toplumsal cinsiyet eşitliği temelli olması gerektiği varsayılarak, Molière'in "Kadınlar Mektebi" (1662) adlı ünlü töre komedisinin epistemolojik incelemesi yapılacaktır. Bu komedi, dönemin kadın-larının eğitimine yönelik önemli bir eleştiri ve o kadınların toplumsal konumlarına yönelik olarak eğitimde kadın-erkek eşitliğini talep eden yenilikçi bir eser olmuştur: "Kadınlar, toplumsal cinsiyet eşitliğine yönelik olarak mı eğitilmelidir yoksa erkek egemenliği teşvik edilerek toplumsal cinsiyet eşitsizliği mi sağlanmalıdır?".

Edebi olmak ile sınırlı kalmayıp bilimsel araştırmanın epistemolojik temellerine dayanan bu inceleme, toplumsal cinsiyet eşitliği kavramının eğitim politikaları çerçevesinde (belli bir bağlamda) gelişimini ve sınırlarını sorgulaması açısından önem teşkil etmektedir.

Anahtar sözcükler: eğitim politikası, toplumsal cinsiyet eşitliği, Kadınlar Mektebi, Molière, epistemolojik inceleme

**Gender equality according to education policies:
Epistemological analysis of Molière's *School for Wives***

Abstract

The present paper deals with the crucial issue of gender equality in the context of education policies: The main notions of “education policy” and “gender equality” will be discussed in their causal relationship and therefore in the same research problematic. Considering that education policies are inevitably focused on gender equality, we relied on the literary analysis of Molière's famous morals comedy entitled “School for Wives” (1662), an important criticism of women's education of the time and a new image given to the women's social position claiming certainly equality between men and women with a pedagogical aim: “Should women be formed to ensure gender equality or should male domination be promoted to reinforce gender inequality?”. This analysis seems very important to us, as it will allow us through an analytical reading but based on the epistemological foundations of research, to question ourselves on the evolution and the limits of the notion of gender equality within the framework of education policies and in a particular context.

Keywords: education policy, gender equality, School for Wives, Molière, epistemological analysis

Introduction

Certes, il existe un rapport de causalité entre les notions principales de « politique » et d'« éducation », sorte de « pont éducatif » entre l'État et la nation (Wiborg, 2000 : 238) que l'on appelle alors « politique éducative ». Cette dernière concerne les idéologies, les principes politiques, les décisions et les mesures qui sont appliqués pour former les individus suivant un modèle socioculturel, pour leur fournir des caractéristiques socioculturelles souhaitées et pour nourrir la société conformément à la culture éducative acceptée dans le pays (Beacco et al., 2005). Elle est le reflet direct de la situation socioculturelle et politico-économique d'un pays donné (Eren, 2018) : l'État a pour objectif de « normaliser » chaque individu, de contrôler toute la société et de réaliser son biopouvoir via ses propres politiques éducatives (Foucault, 2011).

En d'autres termes, les politiques éducatives assurent la transmission de la culture éducative d'un pays à travers un encadrement et une reproduction sociopolitique (Bourdieu, Passeron, 1970). L'apprenant, considéré comme étant un « héritier et développeur de valeurs sociopolitiques du pays », est placé tout au centre de cette reproduction sociopolitique (Bourdieu, Passeron, 1964 : 83). La détermination et l'application des politiques éducatives sont considérées comme une étape importante dans le développement du pays (Durkheim, 1968). En tant qu'« appareils idéologiques » de l'État (Althusser, 2010), ces politiques assurent non seulement la continuité du système éducatif mais aussi du système politique : chaque système (de santé, de sécurité, d'éducation, de transport etc.) est modelé par l'idéologie qu'adopte l'État (Boudon, 1986).

Afin de tracer les frontières de l'État (le contrôle politique) et d'assurer la cohésion sociale (la reproduction) à l'intérieur même de ces frontières, les politiques de base/détermination devraient assurer la non-discrimination de classe, d'origine et de sexe. En ce sens, les politiques éducatives jouent un rôle important dans le processus de reproduction de l'égalité des sexes (Eren, à paraître ; 2021 et 2018). Que signifie cette dernière et comment est-elle reproduite ? (Butler, 2008). Ou bien comment cette reproduction sociopolitique est-elle effectuée à travers les politiques éducatives ? Ainsi, le présent travail porte sur l'égalité des sexes dans le cadre des politiques éducatives : les notions principales de « politique éducative » et d'« égalité des sexes » seront abordées dans leur rapport de causalité et dans la même problématique de recherche.

1. Cadre théorique et problématique de recherche : la reproduction de l'(in) égalité des sexes dans le cadre des politiques éducatives

La notion de « reproduction » désigne toute pratique politique que mène l'État pour élever des générations futures sous contrôle et pour protéger l'ordre public social selon les stéréotypes conformes à l'identité historique, politique et culturelle d'une société « harmonieuse » (Laslett, Brenner, 1989). La reproduction sociopolitique (les étapes en sont respectivement la production, la distribution, la consommation et vice versa) est directement liée aux politiques éducatives déterminées. Autrement dit, l'État assure cette reproduction par l'application des politiques éducatives qu'il détermine au départ : car, l'éducation est un contexte sociopolitique où se produit et se reproduit l'idéologie (Apple, 2012). Ces politiques sont appliquées en fonction des rapports de force qui visent l'intériorisation des systèmes de valeurs sociales selon les normes de l'État. C'est ainsi que d'ailleurs, les stéréotypes sociaux se produisent et se reproduisent par l'intermédiaire de ces politiques (Meyer, 2007).

Sur ce point, on pourrait parler de l'importance des curriculums dits « cachés » (informels ; « règles sociales non écrites) qui interviennent par le biais des politiques éducatives de l'État dans le processus de la reproduction sociopolitique. Les curriculums ne sont pas explicitement énoncés comme ceux dits officiels, mais existent tout de même dans les pratiques socioéducatives : à l'école, en classe, dans les livres (scolaires ou littéraires) etc. Sous le contrôle de l'État et en fonction des rapports de force, les normes, les valeurs sociales, les croyances, les stéréotypes et les comportements de tout individu sont reproduits suivant les curriculums cachés et sont enfin, véhiculés par les politiques éducatives dans l'environnement social. Il est évident que les effets des curriculums cachés se trouvent au niveau de l'(in)égalité des sexes dans le cadre des politiques éducatives.

La notion de « sexe » quant à elle, renvoie aux deux identités biologiques (le masculin et le féminin) qui sont soumises inévitablement, au contrôle politique et à la reproduction sociale de l'État : il s'agit des « identités » définies selon les normes sociopolitiques et les systèmes de valeurs socioculturelles, les deux imposées par des appareils idéologiques de l'État, tels que l'éducation, la religion, le cinéma, la littérature, etc. (Oakley, 1972). En ce sens, les curriculums cachés contiennent de nombreux messages sous forme de « stéréotypes socioculturels » sur la reproduction de l'égalité ou voire de l'inégalité des sexes (Arnot, 2002), relevant des rapports du « pouvoir patriarcal » (Foucault, 2011 ; Butler, 2008). Il nous semble important de noter que ces stéréotypes patriarcaux ou bien sexistes, sont représentés et véhiculés par les œuvres littéraires par le fait que ces dernières jouent un rôle central dans la transmission des valeurs socioculturelles et sociopolitiques d'une société (certes, comme étant le reflet direct des politiques éducatives).

2. Contexte et corpus de recherche : l'analyse de *L'École des femmes* de Molière (1662) en tant que méthodologie

Nous nous sommes attachée à l'analyse épistémologique de l'œuvre intitulée *L'École des femmes* de Molière (1662). Avant d'entamer notre lecture analytique que nous justifierons par des fondements épistémologiques de la recherche, il importe de préciser que notre choix méthodologique et contextuel, l'analyse d'une comédie de mœurs du XVII^e siècle en France, réside dans le fait que les œuvres littéraires regorgent souvent de stéréotypes patriarcaux et sexistes à l'égard de la domination masculine et de la condition féminine. Ces stéréotypes sont employés non seulement comme des outils de communication littéraire, mais aussi des appareils idéologiques dominants dans les curriculums cachés des politiques éducatives. Ainsi, il ne faudrait pas oublier que quelle que soit l'époque concernée, quel que soit le pays concerné (certes, les deux en sont des traces contextuelles),

les pratiques éducatives sont influencées par les valeurs socioculturelles et socio-politiques du contexte qui sont représentées le plus souvent dans les œuvres littéraires.

Situons notre corpus de recherche dans son propre contexte historique : le XVII^e siècle est l'époque où régnaient les œuvres littéraires (comme les comédies, les tragédies et les fables) par lesquelles la condition féminine était critiquée par des procédés littéraires dans l'intention d'attirer l'attention sur les limites de l'égalité des sexes entre l'homme et la femme déjà présentes à l'époque (le mariage symbolisait la supériorité de l'homme et l'infériorité de la femme, par exemple). Les critiques littéraires étaient la preuve de la condition féminine qui avait commencé à évoluer petit à petit dans les sociétés occidentales, en l'occurrence la société française de l'époque : la nouvelle image donnée aux femmes était le fruit de ces critiques rédigées dans la langue de Molière, mais aussi des questionnements cruciaux sur leur éducation pour la revendication de l'égalité entre homme-femme à l'époque. Telle est d'ailleurs l'importance de *l'École des femmes* de Molière, mise en scène au théâtre du Palais Royal à Paris.

Cette pièce de théâtre tout en respectant les règles classiques (l'unité de temps, de lieu et d'action), la variété des effets comiques et la double énonciation (le quiproquo que nous mettrons de côté dans cet article), a marqué l'avènement de la grande comédie comme genre littéraire dans le sens où Molière, figure centrale du classicisme du mi-XVII^e siècle et contre le romantisme, a réussi à dépasser les limites théâtrales d'une comédie (ou farce) en écrivant la sienne en cinq actes à la manière d'une tragédie (de quatre à neuf scènes) et en alexandrin (en vers). Par ailleurs, il lui a donné une allure plus sérieuse avec une réflexion morale (« comédie de mœurs ») : en se focalisant sur de véritables sujets de société (la domination masculine et l'éducation des femmes), il a dénoncé l'influence des valeurs sociales sur les comportements humains qu'il a dessinés par des stéréotypes sexistes. Ses protagonistes stéréotypés, opposés entièrement à la représentation littéraire des valeurs idéales de l'homme à l'époque, sont -par ordre hiérarchique- Arnolphe, 42 ans, homme complexé (« mari autoritaire ») et obsédé par la trahison (« vieillard jaloux ») et Agnès, 17 ans, jeune femme naïve (« femme fidèle ») voire dans l'ignorance absolue (« épouse soumise »).

Bien que la synthèse de la farce et de la comédie de mœurs de Molière ait connu un immense succès en produisant des effets tout nouveaux, l'ambition morale de cette pièce de théâtre a suscité tant de débats que Molière a dû répondre à cette « Querelle de l'École des femmes » en écrivant une autre comédie de mœurs en un seul acte qu'il a intitulée « Critique de l'École des femmes » (1663). Sur ce point, nous pourrions avancer que la réflexion morale de ces pièces se trouve

au niveau de la position sociale des jeunes femmes qui passaient sous l'autorité juridique de leur père à celle de leur mari à l'époque. Comme l'intitulé des pièces le montre, Molière a critiqué la condition féminine dans laquelle l'éducation des femmes n'était confiée qu'aux institutions religieuses et puis à leur mari, les deux les tenant à l'écart du monde : critique des politiques éducatives reposant sur le mariage et le couvent. Il a donc remis en cause ce modèle tyrannique par le recours aux stéréotypes sexistes (« caricature comique ») et il a tenté de corriger par la satire sociale, les mœurs dans le cadre de la reproduction de l'égalité des sexes par le biais des politiques éducatives.

3. Analyse épistémologique du corpus de recherche : la reproduction de l'(in) égalité des sexes selon les politiques éducatives de *l'École des femmes*

À partir de l'analyse épistémologique de notre corpus de recherche, nous pouvons d'emblée souligner que la reproduction de l'(in)égalité des sexes a relevé de nombreux stéréotypes patriarcaux et sexistes qui sont reproduits suivant les curriculums cachés dans les politiques éducatives de l'État français au XVII^e siècle et qui sont par la suite, représentés et véhiculés par des œuvres littéraires telles que *l'École des femmes* de Molière dans notre cas d'étude. L'intrigue en est vraiment simple ; la question cruciale du mariage, comme symbole de la puissance de l'autorité patriarcale à l'époque, s'est posée tout au long de cette comédie de mœurs. L'intrigue a mis en relation les protagonistes Arnolphe et Agnès, héritiers et successeurs de valeurs sociopolitiques de la France du XVII^e siècle, en les plaçant tout au centre de la reproduction de l'inégalité des sexes selon les politiques éducatives de *l'École des femmes*.

L'intitulé de cette pièce de théâtre était un emploi métaphorique de la part de Molière (à savoir ; l'école), renvoyant à la transmission de la culture éducative française dans un cadre religieux (le couvent) et conjugal (le mariage). L'« éducation inversée » dans cette *École des femmes*, n'a pas instruit Agnès mais l'a maintenue dans l'ignorance totale et dans une forme d'obscurantisme. Molière a remis en cause ainsi la volonté de priver les femmes de leur droit à l'éducation. La question s'est reposée comme suit : faudrait-il éduquer les femmes pour assurer l'égalité des sexes ou bien promouvoir la domination masculine pour renforcer l'inégalité des sexes ? Toute politique éducative devrait certes, en principe, assurer la non-discrimination de classes, d'origines et de sexes. Cependant, nous observons que les

pratiques éducatives étaient déterminées et appliquées à *l'École des femmes* dans le but de :

(1) Former Agnès suivant un modèle patriarcal :

- Acte 3, Scène 2, Arnolphe :

« *Afin que cet objet d'autant mieux vous instruisse
A mériter l'état où je vous aurai mise
A toujours vous connaître, et faire qu'à jamais (...)
Le mariage, Agnès, n'est pas un badinage* »

(Ici, le mariage est considéré comme un contrat social) ;

(2) Lui fournir des caractéristiques socioculturelles souhaitées :

- Acte 3, Scène 2, Arnolphe :

« *A d'austères devoirs le rang de femme engage
Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends
Pour être libertine et prendre du bon temps* »

(Ici, il s'agit des devoirs de la femme mariée) ;

(3) La modeler selon la culture éducative française du XVII^e siècle :

- Acte 2, Scène 3, Alain (servant) :

« *La femme est en effet le potage de l'homme* »

- Acte 3, Scène 3, Arnolphe :

« *Je ne puis faire mieux que d'en faire ma femme
Ainsi que je voudrai je tournerai cette âme
Comme un morceau de cire entre mes mains elle est
Et je lui puis donner la forme qui me plaît* »

(Ici, la femme est considérée comme l'objet de l'homme).

À partir de ces politiques éducatives de *l'École des femmes*, nous constatons que le « chef », le « seigneur » et le « maître » Arnolphe (cf. Acte 3, Scène 3 ; figure de l'autorité éducative) a cherché à réaliser son « projet éducatif » qu'il a nommé Agnès (figure de l'ignorance de l'éducation des femmes), en l'enfermant :

(1) Physiquement ; Agnès était tout d'abord placée dans un couvent dès son plus jeune âge, par la suite à la maison et par conséquent, sous la garde de ses servants Alain et Georgette :

- Acte 1, Scène 1, Arnolphe :

« *Dans un petit couvent, loin de toute pratique
Je la fis élever selon ma politique
C'est-à-dire ordonnant quels soins on emploierait*

*Pour la rendre idiote autant qu'il se pourrait (...)
Pour me faire une femme au gré de mon souhait
Je l'ai donc retirée ; et comme ma demeure
À cent sortes de monde est ouverte à toute heure
Je l'ai mise à l'écart, comme il faut tout prévoir
Dans cette autre maison où nul ne me vient voir
Et, pour ne point gâter sa bonté naturelle
Je n'y tiens que des gens tout aussi simples qu'elle »*

(2) Moralement ; la position et la promotion sociale d'Agnès n'étaient subordonnées qu'à Arnolphe :

- Acte 2, Scène 3, Arnolphe :

*« Je vous épouse, Agnès ; et, cent fois la journée
Vous devez bénir l'heur de votre destinée
Contempler la bassesse où vous avez été
Et dans le même temps admirer ma bonté
Qui, de ce vil état de pauvre villageoise
Vous fait monter au rang d'honorable bourgeoise »*

(3) Intellectuellement ; Agnès était entièrement écartée de son éducation à l'intérieur même de cette Ecole :

- Acte 3, Scène 2, Arnolphe :

*« Votre sexe n'est là que pour la dépendance
Du côté de la barbe est la toute-puissance »*

Nous pouvons avancer que Molière a critiqué la conception conservatrice de l'éducation qui était sans doute nourrie par les politiques éducatives françaises, encadrées à leur tour, par l'Église (a) et par le mariage (b) au XVII^e siècle. C'est ainsi que *l'École des femmes* est devenue un contexte sociopolitique où il a représenté de façon satirique, la production et la reproduction de l'inégalité des sexes selon une idéologie patriarcale mais dans une visée littéraire : les politiques éducatives de cette École étaient déterminées et appliquées en fonction des rapports de force (la supériorité masculine d'Arnolphe vs l'infériorité féminine d'Agnès), visant l'intériorisation des systèmes de valeurs conjugales selon les normes sociales de l'État français au XVII^e siècle (le contrat social légitimant la disposition entière d'Agnès par Arnolphe).

En effet, la protagoniste paradoxalement « secondaire », vue comme une créature docile soumise à l'autorité du « vrai protagoniste », était placée sous le contrôle religieux de l'Église (a) et celui patriarcal d'Arnolphe (b). L'éducation permanente d'Agnès n'était confiée qu'à Arnolphe par un contrat social, tel que le mariage :

- Acte 4, Scène 1, Arnolphe :

« *Quoi ! j'aurai dirigé son éducation
Avec tant de tendresse et de précaution
Je l'aurai fait passer chez moi dès son enfance
Et j'en aurai chéri la plus tendre espérance
Mon cœur aura bâti sur ses attraits naissants
Et cru la mitonner pour moi durant treize ans* »

- Acte 5, Scène 4, Agnès :

« *Vous avez là-dedans bien opéré vraiment
Et m'avez fait en tout instruire joliment
Croit-on que je me flatte, et qu'enfin, dans ma tête
Je ne juge pas bien que je suis une bête
Moi-même j'en ai honte ; et, dans l'âge où je suis
Je ne veux plus passer pour sottie, si je puis* »

Cette forme de protection de l'ordre public patriarcal qui était basée sur des stéréotypes sexistes, a mis en avant la problématique de l'inégalité des sexes dans le cadre des politiques éducatives de *l'École des femmes*. Autrement dit, les stéréotypes sexistes étaient produits et reproduits par le biais de ces politiques éducatives, critiquant directement la misogynie déjà présente à l'époque :

- Acte 1, Scène 5, Arnolphe :

« *Héroïnes du temps, mesdames les savantes (...)
De valoir cette honnête et pudique ignorance* »

- Acte 2, Scène 4, Arnolphe :

« *C'est assez, je suis maître, je parle ; allez, obéissez* »

- Acte 3, Scène 2, Arnolphe :

« *Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité
L'une est moitié suprême, et l'autre subalterne
L'une en tout est soumise à l'autre qui gouverne (...)
Et de l'obéissance, et de l'humilité, et du profond respect où la femme doit être
Lorsqu'il jette sur elle un regard sérieux
Son devoir aussitôt est de baisser les yeux
Et de n'oser jamais le regarder en face* »

- Acte 3, Scène 3, Arnolphe :

« *Mais une femme habile est bien une autre bête (...)
Une femme d'esprit est un diable en intrigue* »

Ayant insisté par conséquent, sur les « Maximes du mariage » ou bien les « devoirs d'une épouse » dans cette comédie de mœurs, Molière a encore cherché à ridiculiser la conception conservatrice de l'éducation, régie par un code moral très strict à l'époque où les politiques éducatives la « normalisaient » et la contrôlaient selon le biopouvoir patriarcal de l'État français au XVII^e siècle. En voici les maximes :

- Acte 3, Scène 2, Arnolphe :

« PREMIÈRE MAXIME

Celle qu'un lien honnête (...)

Que l'homme qui la prend ne la prend que pour lui.

DEUXIÈME MAXIME.

Elle ne se doit parer

Qu'autant que peut désirer

Le mari qui la possède :

C'est lui que touche seul le soin de sa beauté (...)

TROISIÈME MAXIME

(...) Et les soins de paraître belles

Se prennent peu pour les maris.

QUATRIÈME MAXIME

(...) Il faut que de ses yeux elle étouffe les coups ;

Car, pour bien plaire à son époux,

Elle ne doit plaire à personne.

CINQUIÈME MAXIME

Hors ceux dont au mari la visite se rend,

La bonne règle défend

De recevoir aucune âme (...)

SIXIÈME MAXIME

Il faut des présents des hommes (...)

On ne donne rien pour rien.

SEPTIÈME MAXIME

(...) Le mari doit, dans les bonnes coutumes,

Écrire tout ce qui s'écrit chez lui.

HUITIÈME MAXIME

(...) Des femmes tous les jours corrompent les esprits :

En bonne politique on doit les interdire (...)

NEUVIÈME MAXIME

Toute femme qui veut à l'honneur se vouer

(...) Comme d'une chose funeste (...)

DIXIÈME MAXIME

(...) Il ne faut point qu'elle essaie. (...)

Est toujours celui qui paie.

ONZIÈME MAXIME... »

À partir de ces extraits de tirade où Arnolphe a exposé une liste de devoirs (onze maximes au total) qu'Agnès devrait respecter scrupuleusement en tant que son épouse, nous pouvons en déduire que la question cruciale de l'égalité des sexes dans le cadre des politiques éducatives a resouligné l'influence des valeurs conjugales (telles que l'obéissance dans le mariage) sur les comportements humains dans le contexte français au XVII^e siècle. Dans cette tirade, les rôles sociaux attribués à la future femme mariée, Agnès, sont caricaturés à l'aide des stéréotypes sexistes, privilégiant la transmission de la culture éducative dans un cadre conjugal dicté par Arnolphe.

Le mariage symbolisait la soumission féminine aux conventions sociopolitiques : la femme mariée était alors représentée comme étant l'objet de l'homme dans ce contrat social, pour attirer l'attention sans doute sur la condition féminine : « *que l'homme qui la prend ne la prend que pour lui* (Maxime 1) ; « *elle ne se doit parer ; qu'autant que peut désirer ; le mari qui la possède* » (Maxime 2) ; « *car, pour bien plaire à son époux ; elle ne doit plaire à personne* » (Maxime 4) et « *le mari doit, dans les bonnes coutumes ; écrire tout ce qui s'écrit chez lui* » (Maxime 7). Pour conclure, Molière a donné une nouvelle et réelle image à la condition féminine à partir de l'exemple d'un mariage très « échoué » : nous observons sur cette image, l'évolution de la protagoniste Agnès dans *l'Ecole des femmes*, laquelle au final a rejeté Arnolphe en décidant de vivre sa vie comme elle le voulait avec son amant Horace. Agnès, est devenue une figure importante de la révolte des femmes à l'époque.

Conclusion

Enseigner est-il transmettre, convaincre, éclairer, transformer, révéler à soi-même... ? Autant de conceptions d'origine philosophique ou religieuse qui servent de fondements à des dispositifs éducatifs institutionnels et qui instaurent des systèmes de valeurs éducatives : valeurs de l'effort, du respect et de la modestie, du courage scientifique, de l'amour de la vérité, de la

honte devant l'échec... Ces philosophies éducatives assurent la permanence de pratiques pédagogiques réputées efficaces... (Beacco, 2010 : 78)

Dans le présent travail, nous nous sommes interrogée sur la conception de l'éducation des femmes à travers l'analyse de la fameuse comédie de mœurs de Molière, intitulée *l'École des femmes* (1662) : « enseigner est-il éclairer et révéler à soi-même ou bien transmettre, convaincre et transformer ? Puisque les conceptions éducatives sont d'origine philosophique et religieuse, il est évident que tout contexte d'enseignement diffère d'un contexte à l'autre selon ses propres dispositifs éducatifs institutionnels (les différentes « manières d'enseigner ») et ses propres systèmes de valeurs éducatives. Supposant dans cette optique que les politiques éducatives sont en principe axées sur l'égalité des sexes, nous nous sommes focalisée sur l'analyse de la critique littéraire sur l'éducation des femmes de l'époque (XVII^e siècle) pour en déduire les pratiques réputées efficaces dans le cadre des politiques éducatives résultantes. Cette analyse nous a permis de comprendre que les limites de la reproduction de l'égalité des sexes existaient déjà au sein des politiques éducatives, puisque l'éducation des femmes était totalement ignorée et engendrait la promotion de la domination masculine et par conséquent, le renforcement de l'inégalité des sexes (il s'agissait sans doute de la conception conservatrice de l'éducation).

N'oublions pas que les œuvres littéraires étaient la preuve de la condition féminine remise en cause le plus souvent dans les sociétés occidentales pour la revendication de l'égalité entre homme-femme vis-à-vis des politiques éducatives basées sur l'inégalité des sexes à l'époque. Nous pouvons indiquer qu'il existe un rapport de causalité entre les notions de « politique éducative », d'« égalité des sexes » et d'« œuvre littéraire », les trois conditionnées par l'ancrage socioculturel/politique d'un contexte donné. Dans cette perspective, nous pouvons en conclure que *l'École des femmes* contient de nombreux messages stéréotypés sur l'inégalité des sexes qui sont ironisés et donc critiqués par Molière (pédagogue critique et non pas reproducteur des normes sexistes de l'époque) : le mariage, comme contrat social relevant directement des rapports du pouvoir patriarcal et légitimant ainsi la disposition entière d'une femme par l'homme, était le symbole de la supériorité de l'homme et de l'infériorité de la femme dans notre cas d'étude. En outre, l'éducation de la femme était placée sous le contrôle sociopolitique de l'État et était reproduite tout particulièrement, sous l'influence directe du système de valeurs socio-conjugales du XVII^e siècle. Telle est l'importance de l'analyse d'une œuvre littéraire par des fondements épistémologiques que nous proposons de compléter par celle de *l'École des maris* (1661) de Molière dans l'intention d'en déduire la condition masculine dans le cadre des politiques éducatives : *l'École des maris* a-t-elle visé l'égalité ou l'inégalité des sexes ?

Bibliographie

- Althusser, L. 2010. *İdeoloji ve devletin ideolojik aygıtları* [trad. par A. Tümertekin ; *Idéologie et appareils idéologiques de l'Etat*]. Istanbul : Editions İthaki.
- Apple, M. W. 2012. *Eğitim ve iktidar* [trad. par E. Bulut ; *Education et pouvoir*]. Istanbul : Kalkedon.
- Annot, M. 2002. *Reproducing gender? Essays on educational theory and feminist politics* [trad. : *Reproduire les sexes ? Essais sur les théories éducatives et les politiques féministes*]. Londres : Routledge Falmer.
- Beacco, J.-C. 2010. *La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues*. Paris : Didier.
- Beacco, J.-C. et. al. 2005. *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*. Paris : PUF.
- Boudon, R. 1986. *L'idéologie. L'origine des idées reçues*. Paris : Librairie Arthème Fayard.
- Bourdieu, P., Passeron, J.-C. 1970. *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Les Éditions de minuit.
- Bourdieu, P., Passeron, J.-C. 1964. *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris : Les Éditions de minuit.
- Butler, J. 2008. *Cinsiyet belası: Feminizm ve kimliğin altüst edilmesi* [trad. par B. Ertür ; « Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité »], 3^e édition, Istanbul : Editions Metis.
- Durkheim, E. 1968. *Education et sociologie*. Paris : Les Presses universitaires de France.
- Eren, E. À paraître. "Reproduction of gender inequality in the context of Turkish education policies" [trad. : « Reproduction de l'égalité des sexes dans le cadre des politiques éducatives turques »], *Current Research in Social Sciences*, vol. 9, n° 1.
- Eren, E. 2021. « Égalité des sexes selon les politiques éducatives : analyse des textes de communication politique en Turquie ». *İzmir Journal of Social Sciences*, vol. 3, n° 1, p. 16-25.
- Eren, E. 2018. "Women's education in the shadow of gender inequality in Turkish education policy", *ICLEC 2018 Proceedings Book*. p. 10-22.
- Foucault, M. 2011. *Özne ve iktidar- seçme yazılar 2* [trad. par I. Ergüden et O. Akinhay ; « Sujet et pouvoir - Ecrits 2 »], 3^e édition, Istanbul : Editions Ayrıntı.
- Laslett, B., Brenner, J. 1989. "Gender and social reproduction : historical perspectives" [trad. : « Sexes et reproduction sociale : perspectives historiques »], *Annual Review of Sociology*, n° 14, p. 381-404.
- Meyer, E. J. 2007. *Gender and sexual diversity in schools* [trad. : *Sexes et diversité sexuelle à l'école*]. New York : Springer.
- Molière, 2000. *L'École des femmes*. Paris : Folio Gallimard.
- Oakley, A. 1972. *Sex, gender and society* [trad. : *Genre, sexes et société*]. New York: Harper and Row.
- Wiborg, S. 2000. "Political and cultural nationalism in education. The ideas of Rousseau and Herder concerning national education", *Comparative education nigel grant festschrift*, vol. 36, n° 2, p. 235-243.